

COMMUNIQUÉ

Alerte canicule : la Ville de Rezé mobilisée

Face aux nouvelles prévisions de forte chaleur des prochains jours, dans un souci de prévention et d'information, la Ville de Rezé met en œuvre des mesures d'accompagnement des personnes vulnérables.

Le département de la Loire-Atlantique est placé en vigilance orange canicule depuis mercredi 10 août, 12h. Les températures atteindront 36°C sous abri dans la journée. Le pic de cet épisode caniculaire est prévu samedi avec localement 37 à 38°C.

Ainsi, la municipalité a décidé d'activer des mesures de prévention et d'information. Ces mesures concernent en particulier les seniors, plus vulnérables et souvent plus isolés, ainsi que les personnes en grande précarité.

Personnes âgées

La Ville tient à jour un registre canicule nominatif. À chaque alerte canicule déclenchée par la préfecture, les personnes inscrites sont contactées par téléphone pour vérifier que tout va bien et leur apporter, le cas échéant, conseils et assistance. Lorsqu'elles ont des difficultés à se mettre au frais dans leur logement, elles peuvent, si elles le souhaitent, être accueillies en lieu rafraîchi au sein des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Personnes en situation de précarité

La Ville de Rezé porte une vigilance toute particulière envers les sans-abris ou les personnes vivant dans des logements mal isolés (caravane, mobil-home). Les médiateurs de la Ville sont chargés d'identifier les personnes sans abri et de leur apporter des bouteilles d'eau. Des bouteilles d'eau sont également à disposition des personnes sans logement à l'accueil de l'hôtel de ville.

Parcs, jardins et pataugeoire

En période de forte chaleur, les parcs et jardins constituent de véritables îlots de fraîcheur dans les villes. Les parcs habituellement fermés la nuit sont à titre exceptionnel ouverts durant tout l'été pour permettre aux habitants d'y trouver un peu de fraîcheur.

La pataugeoire de Rezé Château est accessible pour les enfants, sous la surveillance des parents.

Des horaires aménagés

L'accueil du service seniors sera fermé les après-midis jusqu'à la fin de la semaine afin que les agents puissent contacter les seniors inscrits sur le registre canicule.

Les jardiniers municipaux travailleront plus tôt le matin pour ne pas être exposés aux fortes chaleurs l'après-midi, tout comme les agents de surveillance de la voie publique.

Interdiction de l'utilisation des barbecues dans les espaces verts de Rezé

Au vu des conditions météorologiques actuelles et à venir, face à la sécheresse et à l'état de la végétation, considérant le niveau d'alerte incendie en découlant sur le territoire, un arrêté municipal a été pris ce vendredi 12 août pour interdire l'utilisation des barbecues collectifs dans les parcs et jardins municipaux. Cette interdiction est applicable immédiatement, et jusqu'au 31 août 2022.

Pour l'ensemble de la population, les recommandations en cas de forte chaleur, sont de :

- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif,
- se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour,
- manger en quantité suffisante et éviter la consommation de boissons alcoolisées,
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes et, si possible, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque, supermarché, musée...),
- maintenir son logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais),
- penser à donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide,
- En cas d'urgence : appeler le 15.

Plus d'informations : reze.fr

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 – 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr

@VilleReze 